

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2024



asnav

ASSOCIATION NATIONALE
POUR L'AMÉLIORATION DE LA VUE

185 rue de Bercy - 75012 PARIS
01.43.46.27.67/contact@asnav.org
<https://cmavue.org/>



SOMMAIRE

LE MOT DU PRÉSIDENT	2
PRÉSENTATION DE L'ASNAV	3
FONCTIONNEMENT ET GOUVERNANCE	4
NOS ADHÉRENTS	5
NOS ACTIONS	5
COMMUNICATION PRESSE ET DIGITALE	8
NOS FORMATIONS	9
NOS DÉPLIANTS INFORMATIFS	10
NOS PARTENAIRES	11
NOS OBJECTIFS 2025.....	11

LE MOT DU PRÉSIDENT



L'AsnaV a célébré l'an dernier ses **70 ans d'existence**. Grâce à l'engagement constant de ses membres, qui rassemblent l'ensemble des acteurs de la filière en **santé visuelle** – Ophtalmologistes, Orthoptistes, Opticiens (3500 adhérents), ainsi que les fabricants de verres correcteurs, de lentilles de contact et de montures de lunettes – l'AsnaV s'est imposée au fil des ans comme **un référent de confiance**.

C'est pourquoi je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble de nos adhérents et partenaires qui nous font confiance et nous permettent d'asseoir notre légitimité auprès de la filière.

Cette légitimité, l'AsnaV la met au service de toutes les parties prenantes : les professionnels de santé, les autorités sanitaires, les porteurs de lunettes ou de lentilles, les parents soucieux de la vision de leurs enfants, ainsi que le grand public.

À l'AsnaV, nous sommes convaincus que sensibiliser régulièrement les professionnels de santé et le grand public à l'importance d'une bonne santé visuelle est essentiel. Pour cela, nous nous appuyerons notamment sur les résultats de **la 20ème édition du Baromètre de la santé visuelle, menée en partenariat avec OpinionWay**. Nous aurons ainsi le plaisir de vous annoncer les premiers enseignements issus de cette enquête le 12 juin 2025 lors d'une conférence de presse dédiée. Ces données apporteront un éclairage précieux sur l'évolution des comportements et des perceptions concernant la santé visuelle en France. Je suis également fier d'annoncer le renouvellement de notre **certification Qualiopi**, ce qui nous permet de poursuivre la délivrance de formations de qualité, dont certaines sont homologuées DPC.

Je vous laisse prendre connaissance dans ce rapport d'activité de l'ensemble des actions que nous avons menées en 2024. Je vous en souhaite une très bonne lecture.

Guy SASSON

Président de l'AsnaV

PRÉSENTATION DE L'ASNAV

L'Association Nationale pour l'Amélioration de la Vue (AsnaV) a été créée en 1954 et se consacre à la sensibilisation et à la prévention en matière de santé visuelle. Son objectif est d'informer le grand public et d'accompagner les professionnels de santé afin d'améliorer le dépistage et la prise en charge des troubles de la vision chez l'enfant et l'adulte.



L'association mène chaque année de nombreuses actions pour promouvoir l'importance d'un suivi ophtalmologique à tous les âges de la vie. Elle réalise notamment des études, comme le **Baromètre de la Santé Visuelle**, et organise des événements de sensibilisation tels que les **Journées de la Vision**, durant lesquelles des opticiens partenaires proposent des tests de vue gratuits au public.

Elle forme aussi des professionnels de la santé visuelle (opticiens, orthoptistes, personnels de santé scolaire et de la petite enfance) pour améliorer la détection précoce des troubles visuels, notamment chez les enfants.

Le 30 mai dernier, l'AsnaV a célébré avec fierté ses **70 ans d'existence**. Depuis sa création en 1954, notre association s'engage sans relâche pour améliorer la santé visuelle en menant des actions de sensibilisation et en apportant un soutien concret aux professionnels et au grand public.



ASSOCIATION NATIONALE
POUR L'AMÉLIORATION DE LA VUE

Cet anniversaire a été l'occasion de réaffirmer notre rôle essentiel et de remercier nos adhérents et partenaires pour leur engagement. **Nous avons également dévoilé notre nouveau logo**, symbole d'une vision modernisée et dynamique, tournée vers les défis des années à venir.

L'année 2024 a vu aussi un changement à la tête de l'AsnaV avec l'arrivée d'**Agnès LECAS** en septembre, succédant à **Catherine JEGAT** au poste de Déléguée générale.



FONCTIONNEMENT ET GOUVERNANCE

L'AsnaV est constitué d'un **Conseil d'Administration et d'un bureau** qui se réunissent régulièrement. Ils veillent au bon fonctionnement de l'association et à la mise en œuvre de ses actions en faveur de la santé visuelle. Ce conseil est composé de représentants issus de différents secteurs de la filière visuelle, répartis en trois collèges.

En 2024, la composition du conseil d'administration était la suivante :

Collège Associés :

- Dr Barbara AMELINE (Administratrice, SNOF), Cécilia COURBET (Administratrice, SNAO), Matthieu LAFONT (Vice-Président, Association SILMO)



Collège Fournisseurs :

- Laurent DOSSEVILLE (Administrateur, TRANSITIONS), Frédérique FORSTER (Administratrice, SIDOL), Marianne GOLDWASER (Trésorière, HOYA), Henri GRASSET (administrateur, ALOMA), Guy SASSON (Président, BBGR), Sophie THUOT-TAVERNIER (Administratrice, ESSILOR)

Collège Opticiens :

Marc KLEIN (Secrétaire Général, CDO), Sandrine LADOUX (Administratrice, OPTIC 2000), Thibaut PICHEREAU (Vice-Président, ROF), Jérôme SCHERTZ (Administrateur, LUZ), Marie-Noëlle VINET (Administratrice, KRYS)

Lors de l'**Assemblée générale qui s'est tenue le 30 mai 2024**, ont été élus ou réélus pour un mandat de trois ans :

Au sein du Collège Fournisseurs :

Laurent DOSSEVILLE et Henri GRASSET

Au sein du Collège Opticiens :

Sandrine LADOUX, Thibaut PICHEREAU et Jérôme SCHERTZ

Aucun renouvellement n'était nécessaire au sein du collège Associés.

L'équipe de l'AsnaV a évolué en 2024, elle est constituée de 3 salariées :

Agnès LECAS, Déléguée Générale depuis fin 2024, succédant à **Catherine JÉGAT**. **Débora LE ROUX**, Responsable Administrative, **Feryel MESSAOUDI**, Community Manager en contrat d'alternance, et **Véronique MORIN**, Responsable Formation. 2 vacataires interviennent aux côtés de Véronique MORIN pour la formation : Sandrine TREMBLE et Cécilia COURBET. Cette dernière intervient depuis le 2ème semestre 2024.

Grâce à cette équipe, l'AsnaV continue de promouvoir l'importance du dépistage et de l'éducation à la vision auprès du grand public et des professionnels.

NOS ADHÉRENTS

L'AsnaV est la seule organisation professionnelle qui rassemble tous les acteurs de la filière en santé visuelle, incluant les fabricants d'équipements de correction optique, les médecins ophtalmologistes, les opticiens et les orthoptistes.

Parmi les **fabricants d'équipements optiques** qui adhèrent à l'AsnaV, on retrouve des entreprises de premier plan comme BBGR, ESSILOR France, ALOMA, HOYA VISION CARE France, LAFONT, Les Entreprises de Lunetterie du Massif Jurassien, MENICON, MINIMA, NOVACEL, OPAL – DEMETZ, TRANSITIONS OPTICAL ainsi que le Syndicat SIDOL.

Les **opticiens membres** incluent des enseignes et groupements majeurs tels que le Groupe ALL, la Centrale des Opticiens (CDO), KRYG GROUP, le Groupe LUZ et OPTIC 2000 et LISSAC. Le Syndicat ROF, les Centres d'Optique Mutualistes ainsi que de nombreux opticiens indépendants contribuent également aux missions de L'AsnaV, partageant ses engagements en matière de prévention et de sensibilisation. Au total, ce sont 3500 opticiens adhérents à l'AsnaV

Les **ophtalmologistes et les orthoptistes** sont représentés au sein de L'AsnaV grâce à leurs syndicats respectifs : le SNOF (Syndicat National des Ophtalmologistes de France) et le SNAO (Syndicat National Autonome des Orthoptistes).

L'Association SILMO, membre du collège Associés, apporte un soutien institutionnel à L'AsnaV, renforçant ainsi son rayonnement et sa capacité à mobiliser l'ensemble des professionnels du secteur.

NOS ACTIONS

Conférence de presse

Tout au long de l'année 2024, L'AsnaV a mené différentes actions pour sensibiliser le grand public à l'importance de la santé visuelle.

Le 13 mars 2024, nous avons présenté à la presse les **résultats du Baromètre de la Santé Visuelle** réalisé en collaboration avec **OpinionWay**. Cette étude met en lumière les préoccupations des parents d'enfants âgés de 0 à 12 ans face aux enjeux de la santé visuelle. Notre objectif était de sensibiliser les médias à ces problématiques majeures et de réaffirmer notre engagement auprès des familles et des professionnels de santé.

Lors de cette conférence, trois experts ont partagé leurs analyses et perspectives sur la santé visuelle des enfants :

- **Véronique MORIN**, Responsable Formation de l'AsnaV, a apporté son expertise issue de son expérience quotidienne auprès des professionnels de la petite enfance qu'elle accompagne et forme tout au long de l'année.
- **Frédéric MICHEAU**, Directeur Général Adjoint d'OpinionWay, a offert une analyse détaillée des résultats de l'étude qu'il pilote depuis plusieurs années, en mettant en lumière les grandes tendances.



- **Guy SASSON**, Président de l'AsnaV, a présenté une synthèse des principaux enseignements de l'enquête. Il a également évoqué les pistes d'action que l'AsnaV souhaite développer pour continuer à améliorer la santé visuelle des enfants.

Interpellation des pouvoirs publics

Nous avons adressé un courrier à la **Députée européenne, Mme Karima DELLI**, pour saluer son initiative visant à instaurer des visites médicales régulières, incluant un contrôle de la vue, comme condition pour le renouvellement du permis de conduire.



Cette initiative nous a permis de rappeler que l'AsnaV milite depuis toujours pour la mise en place d'un contrôle visuel obligatoire, non seulement pour les candidats au permis de conduire, mais également à des étapes clés de la vie des conducteurs.

Nous en avons également profité pour souligner les résultats de notre **Baromètre de la Santé Visuelle**, qui révèlent un fait préoccupant : **42 % des porteurs de lunettes avouent ne pas les porter lorsqu'ils conduisent**. Cette réalité préoccupante ne fait pourtant que

s'aggraver d'année en année : **+ 8 points depuis 2021 pour les conducteurs automobiles et + 22 points depuis 2021 pour les conducteurs de deux-roues**.

Organisation des Journées de la Vision

Comme chaque année, l'AsnaV organise Les **Journées de la Vision**. Elles se sont **déroulées** du 10 au 19 octobre 2024 et ont permis aux opticiens partenaires d'offrir des tests de vue gratuits.

À cette occasion, l'AsnaV a souhaité mettre en lumière les métiers des **"3 O"** (Opticiens, Ophtalmologistes et Orthoptistes) en collaborant avec **WEBEDIA**, une agence spécialisée dans les médias en ligne. Grâce à ce partenariat, et en association avec **Dr Good !** une série de vidéos éducatives a été conçue pour mieux faire connaître le rôle essentiel de ces professionnels.



La diffusion des quatre vidéos (3 capsules micros-trottoirs et 1 format long compilation) sur nos réseaux sociaux, ainsi que ceux de **Dr Good !** a généré une excellente visibilité, atteignant près de **870 000 vues au total** durant la campagne. Cette initiative a permis de sensibiliser

un large public à l'importance des métiers des "3 O" et de leur collaboration, essentielle pour une prise en charge complète et efficace de la santé visuelle.

Participation aux événements professionnels et grand public

L'AsnaV a également participé à plusieurs événements :

Le Salon SILMO : L'AsnaV a fait son grand retour au Salon SILMO après une absence de 10 ans. En 2024, sa présence avait pour objectif principal de présenter les missions de l'AsnaV aux professionnels et aux étudiants de l'optique présents sur le salon.



Le Mini SILMO : Comme chaque année, l'AsnaV a présenté ses actions et ses missions aux étudiants opticiens lors du **mini-SILMO** organisé au lycée Victor Bernard à Morez.

La Course Lumière et Vision, organisée le 19 octobre en partenariat avec la Prévention Routière. Cet événement a permis de rappeler aux participants l'importance d'une bonne vision, non seulement pour optimiser les performances sportives, mais également pour garantir une sécurité optimale sur la route. À cette occasion, des conseils en matière de santé visuelle et de sécurité routière, notamment sur le port indispensable des lunettes au volant, ont été prodigués. 20 % d'entre eux présentaient une vision non ou mal corrigée tandis que 6 conducteurs sur 10 ont déclaré ne pas systématiquement porter leurs lunettes au volant !



La Paris Games Week, le salon français du jeu vidéo, en partenariat avec Pédagojeux, qui s'est tenue du 23 au 27 octobre. Durant cet événement, 300 jeunes ont bénéficié de tests de vue réalisés avec le soutien d'étudiants en orthoptie. Les familles, ont, quant à elles, été sensibilisées aux risques liés à la fatigue visuelle, en particulier face à une utilisation prolongée des écrans. 25 % de myopes, 39 % d'astigmates et 6 % d'amblyopes chez les enfants et adolescents, 28 % de myopes, 44 % d'astigmates et 4 % d'amblyopes chez les adultes.

Semaine nationale de la myopie : L'AsnaV, membre du Collectif myopie était partenaire des **1^{er} Etats généraux de la myopie**, événement national fédérant tous les acteurs de la filière visuelle organisé par l'IEMP. A cette occasion, l'AsnaV a signé la charte « **ensemble contre la myopie** » pour mieux sensibiliser le grand public sur la myopie et les moyens d'agir contre l'épidémie actuelle. Afin de renforcer son action, l'AsnaV s'est également rapprochée de l'association de patients Myopia.



À travers ces actions ciblées, L'AsnaV continue à informer et sensibiliser un large public – familles, sportifs et gamers – pour faire de la santé visuelle une priorité.

COMMUNICATION PRESSE ET DIGITALE

Tout au long de l'année, l'AsnaV a communiqué activement sur divers thématiques de santé visuelle à travers plusieurs communiqués de presse :

- La vision des enfants et le manque d'information des parents**
- Jeux vidéo et sécurité routière : sensibiliser tous les publics**
- La protection des yeux en montagne**

Ces actions de communication s'inscrivent dans notre engagement à informer et sensibiliser le public aux enjeux de la santé visuelle à chaque étape de la vie.



Notre présence est régulièrement reprise dans la presse professionnelle : **En 2024, l'AsnaV est apparue dans 67 articles (45 articles web – 16 articles de presse et 6 mentions en radio) équivalent à 1.06 millions d'euros en achat d'espace média.**



A l'approche des beaux jours, tout le monde chasse ses plus belles lunettes de soleil. Accessoire de mode, elles sont aussi et surtout là pour nous protéger des effets nocifs du soleil. Comment choisir ses solaires?

84% des Français possèdent au moins une paire de **lunettes de soleil**, selon une étude de l'Asnav, l'association pour l'amélioration de la vue. Toutefois, 74% ne connaissent pas le niveau de protection de leur paire.

C'est pourtant bien le premier objectif des solaires: nous protéger des **effets nocifs du soleil**. Comment choisir ses lunettes? Peut-on trouver des lunettes de soleil de qualité à moins de 20 euros? RMC Conso fait le point avec Catherine Jégat, déléguée générale de l'Asnav.



ntenu

:37:27 Près d'un enfant sur 2 présente des problèmes de vue, selon l'ASNAV.

Reportage d'Yasmina Kattou. Plus de la moitié des parents interrogés est une visite chez l'ophtalmologue n'est utile qu'à partir de 4 ans. 05:38:13 Interv

y Sasson, président de l'ASNAV. Aujourd'hui, c'est 3 % de la population qui

fréquenceoptique
L'actualité de l'optique

ACCUEIL VIDÉOS ACTUALITÉS BLOGS ANNONCES

SÉCURITÉ ROUTIÈRE, JEUX VIDÉO... L'ASNAV POURSUIT SES ACTIONS DE SENSIBILISATION
Vendredi, 18 Octobre 2024

Alors que les Journées de la Vision qu'elle impulse chaque année s'achèvent demain, l'Association nationale pour l'amélioration de la vue (Asnav) poursuit ses actions de sensibilisation sur d'autres terrains, au-delà des opticiens, grâce à ses partenaires comme Pédéo.lu ou la Prévention Routière.

Pas de répit pour la sensibilisation à la santé visuelle. Alors que les Journées de la Vision qu'elle impulse chaque année toucheront demain à leur fin, l'Asnav embryone sur d'autres terrains d'action. Le samedi 19 octobre seront lancées les Semaines Lumière et Vision organisées par l'Association Prévention Routière. Pour la 37^{ème} année consécutive, un événement s'annonce grandiose le début de la campagne de sensibilisation qui a pour thème "Passez de l'ombre à la lumière... pour bien voir et être vu". Autour d'un village solidaire, situé sur le Pont Louis-Philippe, trois formats de réunions nocturnes seront proposés au public : deux séminaires dits "mix" de 4 et 8 km destinés à tous les usagers de la route (vélos, vélo EPDM, etc.) et une course "Flair" chronométrée de 10 km. Fidèle à son slogan historique "Au-delà de la vue c'est la vie", l'Asnav participera de manière à cet événement : sur place, au sein du village solidaire, elle dispensera aux visiteurs des tests de vue et des conseils pour préserver leur capital visuel.

Acuité
portail des élus locaux et ruraux

Actualité Acuité TV Agenda Annonces

Profession (Agriculture, Commerce, Industrie, Services, Santé, Énergie, Éducation, Culture, Environnement, Développement, Divers, France)

L'Asnav fait le point sur ses actions de sensibilisation en octobre et accueille une nouvelle déléguée générale

Le 14 mars 2024

Les dernières annonces...

Opticien collaborateur N°1 (2024) (24) Vendée
Opticien collaborateur N°2 (2024) (24) Vendée
Opticien collaborateur N°3 (2024) (24) Vendée
Opticien collaborateur N°4 (2024) (24) Vendée
Opticien collaborateur N°5 (2024) (24) Vendée
Opticien collaborateur N°6 (2024) (24) Vendée
Opticien collaborateur N°7 (2024) (24) Vendée
Opticien collaborateur N°8 (2024) (24) Vendée
Opticien collaborateur N°9 (2024) (24) Vendée
Opticien collaborateur N°10 (2024) (24) Vendée
Opticien collaborateur N°11 (2024) (24) Vendée
Opticien collaborateur N°12 (2024) (24) Vendée
Opticien collaborateur N°13 (2024) (24) Vendée
Opticien collaborateur N°14 (2024) (24) Vendée
Opticien collaborateur N°15 (2024) (24) Vendée
Opticien collaborateur N°16 (2024) (24) Vendée
Opticien collaborateur N°17 (2024) (24) Vendée
Opticien collaborateur N°18 (2024) (24) Vendée
Opticien collaborateur N°19 (2024) (24) Vendée
Opticien collaborateur N°20 (2024) (24) Vendée
Opticien collaborateur N°21 (2024) (24) Vendée
Opticien collaborateur N°22 (2024) (24) Vendée
Opticien collaborateur N°23 (2024) (24) Vendée
Opticien collaborateur N°24 (2024) (24) Vendée
Opticien collaborateur N°25 (2024) (24) Vendée
Opticien collaborateur N°26 (2024) (24) Vendée
Opticien collaborateur N°27 (2024) (24) Vendée
Opticien collaborateur N°28 (2024) (24) Vendée
Opticien collaborateur N°29 (2024) (24) Vendée
Opticien collaborateur N°30 (2024) (24) Vendée
Opticien collaborateur N°31 (2024) (24) Vendée
Opticien collaborateur N°32 (2024) (24) Vendée
Opticien collaborateur N°33 (2024) (24) Vendée
Opticien collaborateur N°34 (2024) (24) Vendée
Opticien collaborateur N°35 (2024) (24) Vendée
Opticien collaborateur N°36 (2024) (24) Vendée
Opticien collaborateur N°37 (2024) (24) Vendée
Opticien collaborateur N°38 (2024) (24) Vendée
Opticien collaborateur N°39 (2024) (24) Vendée
Opticien collaborateur N°40 (2024) (24) Vendée
Opticien collaborateur N°41 (2024) (24) Vendée
Opticien collaborateur N°42 (2024) (24) Vendée
Opticien collaborateur N°43 (2024) (24) Vendée
Opticien collaborateur N°44 (2024) (24) Vendée
Opticien collaborateur N°45 (2024) (24) Vendée
Opticien collaborateur N°46 (2024) (24) Vendée
Opticien collaborateur N°47 (2024) (24) Vendée
Opticien collaborateur N°48 (2024) (24) Vendée
Opticien collaborateur N°49 (2024) (24) Vendée
Opticien collaborateur N°50 (2024) (24) Vendée
Opticien collaborateur N°51 (2024) (24) Vendée
Opticien collaborateur N°52 (2024) (24) Vendée
Opticien collaborateur N°53 (2024) (24) Vendée
Opticien collaborateur N°54 (2024) (24) Vendée
Opticien collaborateur N°55 (2024) (24) Vendée
Opticien collaborateur N°56 (2024) (24) Vendée
Opticien collaborateur N°57 (2024) (24) Vendée
Opticien collaborateur N°58 (2024) (24) Vendée
Opticien collaborateur N°59 (2024) (24) Vendée
Opticien collaborateur N°60 (2024) (24) Vendée
Opticien collaborateur N°61 (2024) (24) Vendée
Opticien collaborateur N°62 (2024) (24) Vendée
Opticien collaborateur N°63 (2024) (24) Vendée
Opticien collaborateur N°64 (2024) (24) Vendée
Opticien collaborateur N°65 (2024) (24) Vendée
Opticien collaborateur N°66 (2024) (24) Vendée
Opticien collaborateur N°67 (2024) (24) Vendée
Opticien collaborateur N°68 (2024) (24) Vendée
Opticien collaborateur N°69 (2024) (24) Vendée
Opticien collaborateur N°70 (2024) (24) Vendée
Opticien collaborateur N°71 (2024) (24) Vendée
Opticien collaborateur N°72 (2024) (24) Vendée
Opticien collaborateur N°73 (2024) (24) Vendée
Opticien collaborateur N°74 (2024) (24) Vendée
Opticien collaborateur N°75 (2024) (24) Vendée
Opticien collaborateur N°76 (2024) (24) Vendée
Opticien collaborateur N°77 (2024) (24) Vendée
Opticien collaborateur N°78 (2024) (24) Vendée
Opticien collaborateur N°79 (2024) (24) Vendée
Opticien collaborateur N°80 (2024) (24) Vendée
Opticien collaborateur N°81 (2024) (24) Vendée
Opticien collaborateur N°82 (2024) (24) Vendée
Opticien collaborateur N°83 (2024) (24) Vendée
Opticien collaborateur N°84 (2024) (24) Vendée
Opticien collaborateur N°85 (2024) (24) Vendée
Opticien collaborateur N°86 (2024) (24) Vendée
Opticien collaborateur N°87 (2024) (24) Vendée
Opticien collaborateur N°88 (2024) (24) Vendée
Opticien collaborateur N°89 (2024) (24) Vendée
Opticien collaborateur N°90 (2024) (24) Vendée
Opticien collaborateur N°91 (2024) (24) Vendée
Opticien collaborateur N°92 (2024) (24) Vendée
Opticien collaborateur N°93 (2024) (24) Vendée
Opticien collaborateur N°94 (2024) (24) Vendée
Opticien collaborateur N°95 (2024) (24) Vendée
Opticien collaborateur N°96 (2024) (24) Vendée
Opticien collaborateur N°97 (2024) (24) Vendée
Opticien collaborateur N°98 (2024) (24) Vendée
Opticien collaborateur N°99 (2024) (24) Vendée
Opticien collaborateur N°100 (2024) (24) Vendée

URL: <http://www.ouestrepublicain.fr>
PAYS: France
TYPE: Web Régional et Local
JOURNALISTE: C2

14 mars 2024 - 07:38

> Version e

Pourquoi c'est important. Myopie, amblyopie... 44 % des enfants présentent au moins un trouble de la vision

Les parents font de moins en moins contrôler la vue de leur enfant, s'inquiète l'association nationale pour l'amélioration de la vue. « Comme mal voir ne fait pas mal, contrairement aux dents, les enfants se plaignent pas et il y a peu de signaux qui pourraient alerter les parents », constate l'Asnav.

Le public comme les professionnels de santé toujours plus nombreux à nous suivre sur nos réseaux sociaux – **Facebook (4 600 followers)** **LinkedIn (1230 abonnés)** et **Instagram (480 followers)** ont pu être sensibilisés tout au long de l'année grâce à des contenus variés. Vidéos, messages informatifs, pédagogiques ou humoristiques ont permis de transmettre des messages essentiels sur la santé visuelle de manière engageante et accessible.



NOS FORMATIONS

Des formations pour améliorer le dépistage et la prise en charge des troubles visuels

L'AsnaV s'engage activement dans la formation des professionnels de santé afin d'améliorer le dépistage et la prise en charge des troubles visuels, en particulier chez les enfants. Son objectif est d'apporter des connaissances précises et adaptées aux différents acteurs impliqués dans la santé visuelle, tout en leur fournissant des outils concrets pour optimiser leur pratique.

Les professionnels de la prévention constituent le public historique de l'AsnaV. Sans formation spécifique, il est leur est difficile de remplir leur rôle d'information et de dépistage des défauts visuels.

265 professionnels de la petite enfance, médecins, puéricultrices et auxiliaires de PMI (protection maternelle et infantile) ou libéraux, ont pu bénéficier de formations axées sur l'évaluation des capacités visuelles des enfants de 0 à 5 ans. Ils savent, à présent, mettre en évidence les défauts amblyogènes, afin qu'ils soient pris en charge à temps.

L'AsnaV intervient, également, auprès des médecins et infirmiers scolaires et municipaux afin de renforcer leurs compétences en matière de dépistage des troubles visuels chez les élèves. Grâce à ces formations, **632 professionnels sont mieux préparés à détecter les difficultés**

visuelles qui handicapent l'acquisition des stratégies visuelles et mettent en danger la réussite scolaire des enfants.

Les professionnels de la santé au travail sont, au même titre, formés à la prévention et au dépistage visuel en entreprise, afin d'anticiper d'éventuelles complications liées à l'usage prolongé des écrans et aux conditions de travail.

Enfin l'AsnaV propose aux opticiens de remplir leur obligation triennale de formation. **250 personnes ont pu suivre nos modules homologués DPC et référencés Qualiopi.**

Ces formations ont pour objectif de mieux comprendre et traiter les troubles visuels chez l'enfant, de mieux conseiller les parents et de s'inclure dans le parcours pluridisciplinaire nécessaire à la réussite des traitements.

Avec **63 sessions organisées en 2024, 1200 professionnels de santé ont été formés** et sont mieux préparés à assurer leur mission essentielle d'information, de suivi et de réorientation.

Pour plus d'informations : <https://cmavue.org/espace-professionnel>

Du matériel breveté pour les professionnels de santé

En complément des formations, L'AsnaV met en vente du matériel breveté spécialement conçu pour faciliter la pratique du dépistage.

En 2024, **plus de 1000 professionnels de la petite enfance et de l'Éducation Nationale ont été équipés de ces outils.**

Pour plus d'informations : <https://cmavue.org/materiel>



NOS DÉPLIANTS INFORMATIFS

L'AsnaV met également à disposition **quatre dépliants informatifs**, adaptés aux différentes tranches d'âges, afin de sensibiliser et accompagner chacun dans la préservation de sa vision.

Bébés et enfants (0 à 10 ans) Ce guide explique le **développement de la vision** depuis la naissance, les rendez-vous de dépistage essentiels, les anomalies visuelles et comment les détecter. Il apporte aussi des conseils pour une bonne vision à l'école et à la maison, notamment sur l'usage des écrans et la protection solaire.



Enfants et adolescents (10 à 17 ans)

Une bonne vision est essentielle pour réussir au collège et au lycée. Ce dépliant informe sur les risques de **fatigue visuelle liée aux écrans et aux livres**, et rappelle l'importance du port de lunettes en cas de prescription.

Adultes (18 à 60 ans) Quelle que soit l'activité professionnelle, préserver sa vision est primordial, notamment dès

l'apparition de la **presbytie vers 45 ans**. Ce dépliant encourage la prévention et le dépistage afin d'anticiper d'éventuelles pathologies liées à l'âge.

Senior (60 ans et plus) Avec l'âge, certaines pathologies visuelles peuvent apparaître. Ce guide offre des informations et des conseils pour **préserver son autonomie et poursuivre ses activités professionnelles et de loisirs** le plus longtemps possible.

Grâce à ces dépliants, chacun peut mieux comprendre l'évolution de sa vision et adopter les bons réflexes pour la préserver au quotidien.

En 2024 L'AsnaV a distribué **6090 dépliants** aux infirmières scolaires, PMI, cabinets médicaux et opticiens.

Pour commander : <https://cmavue.org/flyers>

NOS PARTENAIRES

Au fil des années, l'AsnaV a conclu des partenariats durables avec des institutions publiques et privées. Parmi les plus anciens, figurent la convention signée avec le ministère de **l'Éducation nationale** et le partenariat avec **l'Association Prévention Routière**. Plus récemment, l'AsnaV est devenue membre de **l'Association Française de l'Éclairage**. Depuis 2017, elle est également membre du collectif **Pédagojeux**, qui œuvre dans le domaine du jeu vidéo. Cette année, elle a noué un nouveau partenariat avec **AG2R La Mondiale**, une mutuelle engagée dans la santé et la protection sociale. Grâce à cette collaboration, des actions de prévention seront mises en place afin de sensibiliser ses adhérents à l'importance de la santé visuelle.



NOS OBJECTIFS 2025

Pour 2025, l'AsnaV poursuit son engagement avec enthousiasme et conviction : sensibiliser, informer et accompagner pour faire de la santé visuelle une priorité partagée.

Les résultats du nouveau baromètre de la santé visuelle lancé en début d'année seront dévoilés lors d'une conférence de presse prévue le 12 juin 2025.

Les résultats de cette étude nous permettront également d'alerter le grand public sur les risques liés à la myopie et de le sensibiliser aux moyens de freination existants lors de la semaine de la myopie en novembre. Plus largement, cette initiative s'inscrit dans le cadre d'une grande **campagne nationale d'information et de prévention de la myopie** coordonnée par l'AsnaV et organisée par l'IEMP (Institut d'Éducation Médicale et de Prévention) qui jalonnent l'année 2025. Nous poursuivrons également notre rapprochement avec l'association de patients MYOPIA pour mieux sensibiliser et informer le grand public à la myopie et ses risques, améliorer le quotidien des patients et favoriser une meilleure coordination entre les professionnels de la vue prenant en charge les enfants atteints de myopie.

Recruter davantage d'opticiens partenaires de l'AsnaV fait également partie des objectifs que s'est fixée notre association. Pour se faire, **le site internet évoluera pour rendre les adhésions plus simples et plus visibles pour les opticiens.**

Par ailleurs, le partenariat que nous avons noué récemment avec AG2R nous permettra également de faire de la prévention en santé visuelle en entreprise. Nous espérons que ces

premières interventions se multiplieront et se poursuivront avec d'autres partenaires. Enfin nous serons plus présents que jamais sur nos différents réseaux sociaux sur lesquels nous vous invitons à nous suivre régulièrement.

*